



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2025

Etaient présents : BARBEAU Julien, CORTEZ Virginie, DOREMUS Jean-François, FULGENCE Arnaud, LE TROQUER Sylvie, PAULAT Sophie, POLANOWSKI Alexandre, Jean-Marc VILAIN.

Absent : Florian COQUERY

Excusée : SANCHEZ Michelle

Secrétaire de Séance : Jean-François DOREMUS

OBJET :

Nomination du secrétaire de séance

Approbation du compte rendu du 17 décembre 2024

Autorisation d'engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025 : modification de la délibération 2024_49

Convention CIT pour aménagement des entrées RD 50 direction Gardefort et VC de Rosières à Feux
Projets travaux 2025

Questions diverses

Le PV de la réunion du conseil municipal du 17 décembre 2024 est adopté à l'unanimité.

1 – AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER, MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Modification de la délibération 2024_49

L'article L1612-1 du CGCT précise que dans le cas où le budget de la collectivité territoriale n'a pas été voté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité est en droit de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, liquider et mandater les dépenses de fonctionnement, dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Pour ce qui concerne les dépenses d'investissement, l'exécutif peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Le budget primitif 2025 étant voté en mars ou avril 2025 afin de connaître les éléments financiers de l'Etat, il est proposé d'autoriser l'exécutif à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans les limites indiquées ci-après :

Budget	Chapitres -D	Désignation	Rappel budget 2024	Montant autorisé - 25%
Principal	204	Subvention d'équipement	3 700.00€	925.00 €
	21	Immobilisations corporelles	87 955.00€	21 988.00€
Assainissement	20	Immobilisations incorporelles	4 200.00€	1 050.00€
	21	Immobilisations corporelles	21 487.58€	5 371.90€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, M. Le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement pour les 2 budgets et dans les limites mentionnées ci-dessus

2-MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE RELATIVE A L'OPERATION D'AMENAGEMENT DES ENTREES RD50 DIRECTION GARDEFORT ET VC DE ROSIERES

Monsieur le Maire informe les Elus que suite aux travaux d'aménagement engagés en 2024 au niveau de la RD 50 route de Sancergues et du carrefour de la RD 50 avec la RD 52 (croisement de la Grande rue avec la rue des Ponts), une nouvelle tranche de travaux est envisagée.

Elle concerne l'aménagement des entrées de la RD 50 direction Gardefort et de la VC de Rosières.

Il propose de conventionner avec le CIT pour une mission d'assistance :

- Phase 1 : Elaboration du projet
- Phase 2 : consultation des entreprises
- Phase 3 : publication et / ou analyse
- Phase 4 : suivi des travaux et réception

Le montant de cette prestation s'élève à 2 240€ HT soit 2 688€ TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité de confier cette mission d'assistance comme définie ci-dessus à l'agence CIT et autorise le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

3- QUESTIONS DIVERSES

→ TRAVAUX 2025

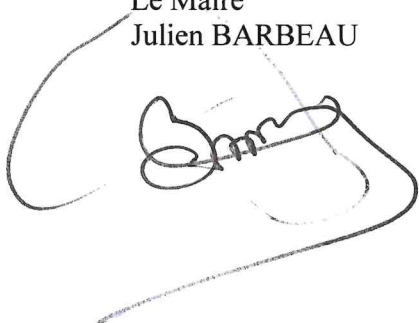
- Un devis sera demandé à 3 entreprises pour le changement des 2 portes d'entrée des logements communaux.
- Le portail de l'école ayant été vandalisé, une demande auprès de l'assurance sera faite pour le changement du vantail ou le changement des pièces endommagées.

→ DATES A RETENIR

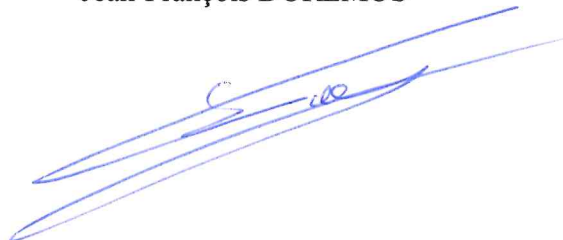
- 21 janvier 2025 : commission technique à 18h30 à la mairie
- 11 février 2025 : conseil municipal à 18h30

La séance est levée à 20 h 15

Le Maire
Julien BARBEAU

A black ink signature of Julien Barbeau, consisting of a large, stylized 'J' and 'B'.

Le Secrétaire de séance
Jean-François DOREMUS

A blue ink signature of Jean-François Doremus, featuring a long, horizontal, wavy line.